Année 2011. – N° 31 *bis* A.N. (C.R.) ISSN 0242-6765 Vendredi 1er avril 2011

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XIIIe Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

Séance du jeudi 31 mars 2011

Articles, amendements et annexes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

http://www.assemblee-nationale.fr

155e séance

Annexes

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 31 mars 2011, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à faciliter la mise en chantier des projets des collectivités locales d'Ile–de–France.

Cette proposition de loi, n° 3298, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 31 mars 2011, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à faciliter l'utilisation des réserves militaires et civiles en cas de crise majeure.

Cette proposition de loi, n° 3299, est renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 31 mars 2011, de M. Christian Jacob et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à abroger les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures non conventionnels et à interdire leur exploration et leur exploitation sur le territoire national.

Cette proposition de loi, n° 3301, est renvoyée à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 31 mars 2011, de MM. Armand Jung et Jean–Marc Ayrault et plusieurs de leurs collègues, une proposition de résolution relative à la tenue des sessions plénières du Parlement européen à Strasbourg, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 3300.

CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRESIDENTS

La Conférence, constituée conformément à l'article 47 du Règlement, est convoquée pour le **mardi 5 avril 2011** à **10 heures** dans les salons de la Présidence.

103110312-000411 Imprimerie, 26, rue Desaix, 75015 Paris. IMPRIM'VERT® – *Le Directeur de l'information légale et administrative* : Xavier PATIER